

**Tableau des redevances fixés pour l'utilisation
du terrain de camping et du port pour bateaux de plaisance à Schwebsingen**

Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année

A. CAMPING

1) Tarifs par jour ou par période de 24 heures

a) Personne adulte	3,50.- €
b) Enfant (0 à 5 ans)	gratuit
c) Enfant (6 à 14 ans)	2,00.- €
d) Emplacement (auto + caravane ou auto + tente ou camping-car)	5,00.- €
e) Électricité	1,50.- €
f) Emplacement spécialement aménagé pour camping-car avec/sans borne de service (électricité, eau, décharge chimique)	9,00.- €

2) Tarifs par mois

a) Emplacement (auto + caravane ou auto + tente ou camping-car)	90,00.- €
e) Électricité	25,00.- €

3) Tarifs par saison

a) Emplacement (forfait)	480,00.-€
b) Électricité (svt. lecture compteur)	0,30.- €/kWh
c) Électricité minimum forfaitaire	25,00.- €

4) Douches

gratuit

5) Tarif pour l'exécution de travaux d'aménagement complémentaires

75,00.- €/m2.

B. PORT POUR BATEAUX DE PLAISANCE

1) Pour bateaux de la catégorie, y compris jet-ski	Longueur	Par journée	Par mois	Par saison
--	----------	-------------	----------	------------

a) I	1- 6 m	7,50.- €	150,00.- €	536,00.- €
b) II	6- 8 m	9,00.- €	168,00.- €	622,00.- €
c) III	8-10 m	11,00.- €	202,00.- €	750,00.- €
d) IV	10-12 m	12,00.- €	232,00.- €	878,00.- €

2) Supplément pour bateaux au-delà de la longueur de 12 m

a) Redevance par m. de longueur totale	1,20.- €	20,00.- €	78,00.- €
--	----------	-----------	-----------

3) a) Électricité (svt. lecture compteur)	0,30.- €/kWh
b) Électricité par journée	1,50.- €
Électricité minimum forfaitaire (saison)	30,00.- €
c) Pour bateaux de la catégorie IV (+ de 10 m)	
Électricité minimum forfaitaire (saison)	40,00.- €

4) Mise à l'eau :	3,50.- €
-------------------	----------

5) Hivernage :	200,00.- €
a) Électricité minimum forfaitaire	20,00.- €
b) Pour bateaux de la catégorie IV (+ de 10 m)	
Électricité minimum forfaitaire	30,00.- €

6) Hivernage hors eau :

150,00.- €

C. Les usagers du port, également locataires d'un emplacement au camping ont droit à une réduction de 30,00.- € par saison sur le tarif sous B.1).

D. Tarif remboursable pour la délivrance d'une carte magnétique de contrôle d'accès
30,00.- €.

Tous les tarifs s'entendent taxe sur la valeur ajoutée comprise.